

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL 18 JUILLET 2019

N° 2019-06-08

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit juillet à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du huit juillet deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Claude AURIAS :

Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 134
Présents (mini 30) : 32
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 253
Présentes : 50
Exprimées par pouvoirs : 94
Total (mini 128) : 144
Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 6 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteuse de 6 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 7 voix)**

André GILLES

2 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix)

Jean-Jacques MONPEYSEN, Pascale ROCHAS

**27 représentants des communes, commune associée et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Jean-Marc ARCHAMBAULT, Huguette AUDIBERT, Marcel BAGARD, Sébastien BERNARD, Jean-Marc BOUVIER, Marie-Claude BUCHER, Philippe CAHN, Viviane COCQUELET-COURBET, Michel COUBAT, Pierre DALSTEIN, Stéphane DECONINCK, Adrien DONZET suppléant, Rosy FERRIGNO, Evelyne GAUTHIER, Christian GODART, Marc GUERIN, Dominique GUEYTTE, Dominique JOUVE, Jean-Charles MATHIEU, Jérôme MICHELI, Catherine NESTEROVITCH, Éric RICHARD, Jacques RODARI, Didier ROUSSELLE, Christelle RUYSSCHAERT, Jean SCHÜLER, Claude THOMAS.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Michel ROLLAND à Jean-Marc ARCHAMBAULT, Didier-Claude BLANC et Roger DIDIER à Claude AURIAS, Olivier CADIER et Ginette TORTOSA à Marcel BAGARD, Jacqueline BOUYAC et Philippe DE BEAUREGARD à Eliane BARREILLE, Françoise CASALINO et Roland PEYRON à Sébastien BERNARD, Jean-Marc AUDERGON et Christian BARTHEYE à Philippe CAHN, Caroline YAFFEE à Michel COUBAT, Michel BOIS à Pierre DALSTEIN, Jean GARCIA et Dominique MALLIÉ à Stéphane DECONINCK, Marlène MOURIER et Ghislaine SAVIN à Rosy FERRIGNO, Sylvie LAMBERT et Catherine LANTEAUME à Evelyne GAUTHIER, Mounir AARAB et Corinne MOULIN à André GILLES, André AUBERIC à Dominique GUEYTTE, Guy FAURE à Dominique JOUVE, Jeannie DENIEAULT et Bernard MATHIEU à Jean-Charles MATHIEU, Monique BALDUCHI et Claude BAS à Éric RICHARD, Pierres COMBES et Christian THIRIOT à Pascale ROCHAS, Myriam HUGUES et Henriette MARTINEZ à Christelle RUYSSCHAERT, Alain D'HEILLY et Françoise PINET à Jean SCHÜLER, Sébastien DUPOUX à Claude THOMAS.

Délégués excusés

Louis AICARDI, Florent ARMAND, Jean-Claude DEYDIER, Anne-Marie GROS suppléante, Anne LORNE, Marie-Pierre MONIER, Claude PIGAGLIO, Julie RAVEL, Pierre SCHIAZZA, Gérard TENOUX.

Invités excusés

Christine BONNARD, sous-préfète de Nyons

Participaient également à la réunion :

Françoise GRAS suppléante.

Christophe BONAL (DDT de la Drôme), Renaud BOURASSET (La Tribune), Patricia BILCOCCQ (Dauphiné Libéré), Frédéric GIRARD (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes), Christel MORIN (Conseil départemental de la Drôme)

Monsieur Éric RICHARD est nommé secrétaire de séance.

Objet : Animation du Projet Agro-Environnemental et Climatique des Baronnie provençales drômoises sur la période 2020-2021

Le Président expose,

Le Syndicat Mixte des Baronnie Provençales est porteur du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) des Baronnie provençales drômoises depuis 2015. Celui-ci ouvre droit à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), contrats par lesquels les agriculteurs sont accompagnés pour améliorer leurs pratiques ou maintenir leurs bonnes pratiques et ainsi préserver la biodiversité, les paysages et la qualité de l'eau. Ce PAEC représente des engagements potentiels de contrats de plus de 500 000 € sur une période de 5 ans.

Après plus de 4 ans d'animation, une quarantaine d'exploitations ont contractualisé des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) pour un montant évalué à plus d'un million d'euros. La phase de contractualisations étant terminée, il s'agit de poursuivre l'animation générale du PAEC, développer des actions en continuité du travail qui a déjà été réalisé depuis 2015 et de se préparer à la prochaine campagne de contractualisation dans le cadre de la future Politique Agricole Commune.

Dans la continuité des actions déjà engagées, l'animation qui sera menée en 2020-2021 portera sur deux volets :

- ◆ Poursuivre l'animation générale du PAEC et le suivi des contractualisations, en lien avec les acteurs du territoire et partenaires institutionnels. Le PAEC arrivant à échéance en 2020, un bilan du programme et de son animation sera dressé pour identifier ce qui a fonctionné et ce qui sera à améliorer.
- ◆ Accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques

Pour une meilleure prise en compte de la biodiversité et du changement climatique dans leurs pratiques, plusieurs actions seront développées pour cibler différentes productions du territoire :

- ◆ En élevage, des tournées de fin d'estives seront réalisées pour suivre les engagements des groupements pastoraux. Ces visites seront l'occasion d'échanger avec les éleveurs pour comprendre leurs pratiques, vérifier qu'elles correspondent bien aux mesures souscrites et, si besoin, réajuster les plans de gestion en veillant à la bonne prise en compte de la biodiversité.
- ◆ En continuité avec ce qui a été réalisé en 2018-2019, le programme de sensibilisation des oléiculteurs à la biodiversité fonctionnelle sera renouvelé et étoffé.
D'une part, la formation sur les nichoirs et dispositifs d'accueil de la biodiversité sera réitérée en 2020 pour sensibiliser de nouveaux agriculteurs. L'objectif est d'accompagner un nouveau groupe de producteurs pour essaimer la technique et faire en sorte qu'elle s'inscrive dans le temps. Cette

formation sera suivie d'un accompagnement poussé de 5 oléiculteurs dans la construction, la mise en place et le suivi de nichoirs à mésanges et chiroptères dans leur exploitation.

D'autre part, il est prévu de poursuivre leur accompagnement des 5 agriculteurs accompagnés en 2018-2019 pour développer d'autres dispositifs favorables à la biodiversité. Un camp de prospection sera organisé chez un de ces agriculteurs pour associer les citoyens à la démarche de l'agriculteur. Cela permettra de créer du lien et de la compréhension entre les citoyens naturalistes et les agriculteurs du territoire. Les citoyens participeront à un chantier de construction d'infrastructures agro-écologiques : création d'une haie, d'une mare, fabrication de nichoirs....

Enfin, une journée d'échanges sera mise en place avec les 10 agriculteurs accompagnés. L'objectif est de créer une dynamique d'exploitants volontaires, leur permettant de valoriser leurs expériences et de réfléchir ensemble à de nouvelles améliorations de leurs fermes en termes de biorégulation et de biodiversité.

- ◆ Pour la cueillette de plantes aromatiques, deux formations seront réalisées pour sensibiliser les cueilleurs à leur impact sur le biotope. Ces formations reprendront les bases de la botanique et de la phytosociologie et aborderont les impacts de cueillette sur le biotope pour identifier les moyens d'améliorer ses pratiques et la qualité du biotope.

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Nature des dépenses	Montant (€ TTC)	Recettes	Montant
Salaire chargée – Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme	12 528 €	Europe (Leader UAP)	20 468,61 €
Coûts indirects (15%)	1 879,20 €		
Frais de déplacement	700 €	Etat	5 117,15 €
Visites de fin d'estives	2 700 €		
Formation sur les plantes aromatiques et la préservation du biotope	1 400 €	Autofinancement Pnr Bp (20%)	6 396,44 €
Formation et accompagnement sur les dispositifs favorisant la biodiversité	12 775 €		
Total	31 982,20 €	Total	31 982,20 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement proposés
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



Le Président
Claude AURIAS

